

II Avant le XIX^e siècle

au 3

La population

Dans le passé, il y eut de temps en temps, à la demande des souverains lorrains, des "dénombrements" de population (c'était le terme utilisé).

Ainsi, en retrouvant ses états après 1697, le duc de Lorraine Léopold II ordonne en 1702 un dénombrement, afin de connaître l'état de ses possessions, après les calamités et ravages du 17^e siècle... Les résultats arrivent à petits pas de 1708 à 1712.

Ils seront rassemblés en une publication en 1738, laquelle est appelée "le temporaire de 1738". Nous joignons un extrait de cette ordonnance et du rôle important de cette publication pour connaître l'état de la région au début du 18^e siècle.

Pour les siècles antérieurs, nous avons consulté les "pouillés". C'est une sorte de catalogue statistique des paroisses... puisque jusqu'à la Révolution, la paroisse est la circonscription de base. En 1708 il y eut un autre "pouillé", rédigé par le père Benoît Picard, celui-là contient des renseignements intéressants. Il fut imprimé en 1708 et complète le "dénombrement" publié en 1738 seulement.

Pour le 17^e siècle, c'est grâce au percepteur de l'époque que nous avons obtenu quelques renseignements... les populations éprouvées par les calamités dont nous avons retrouvé l'énumération dans les comptes financiers, ont essayé à juste titre, d'obtenir remise des impositions en exposant leurs doléances légitimes.

Nous avons donc retrouvé l'exposé des dégâts subis, et nous verrons quelles conclusions il est possible d'en tirer..

Ce percepteur était le prévôt de Gondreville.

Avant 1710

Ce sont les documents sur les calamités qui vont éprouver la région au 17^e siècle et tout particulièrement après 1630..., qui font comprendre pourquoi, à la fin du 17^e siècle, le chiffre de la population soit tombé très bas. Le dénombrement de 1710 a l'intérêt de faire le point de cette situation après deux générations de calme retrouvé...

Cela commence à Aingeray par la peste de 1631 qui fit mourir jusqu'à 32 personnes, soit 6 conduits entiers -comprenez maisons et leurs habitants, tant maîtres, maîtresses, enfants, serviteurs et servantes - "sans y être resté personne" ajoute le texte de Gondreville.

"Dès 1650, la peste avait éclaté dans la prévôté de Gondreville et principalement dans le chef-lieu, où elle sévit depuis le 2 avril jusqu'au dernier août et fit périr 240 personnes ; une grande partie des habitants s'étaient enfuie "qui çà, qui là, même dans les bois, où ils vivaient comme ils pouvaient." Afin de venir à leur aide, le prince avait envoyé au sieur Philibert, capitaine de Gondreville, vingt resaux de blé, "pour distribuer aux habitants, soit en pain, soit autrement, pour leur soulagement".

"Les villages de la prévôté de l'Avant-Garde, de même que ceux des prévôtés de Nancy et de Condé, avaient eu cruellement à souffrir : avant 1634, la peste avait sévi à Pompey et y avait fait de nombreuses victimes."

Les registres de l'administration ducale donnent ces autres renseignements :

"D'autres villages avaient eu à souffrir de la contagion, et l'on trouve, dans les registres de la Chambre des Comptes, de nombreuses requêtes par lesquelles les habitants demandent des diminutions d'impôts. La peste avait sévi à Bouxières-aux-Dames depuis le 11 juin jusqu'au 25 octobre, et il y était mort, tant aux loges que dans le village même, 20 hommes, 22 femmes et plusieurs jeunes gens et enfants".

Voici, tirés de ses comptes, l'énumération des calamités, énumération déjà rapportée par l'historien Henri Lepage et que nous avons reprise sur sa publication, car le texte original est en "vieux français" :

"Quelques années plus tard, la peste, la famine et la guerre vinrent dépeupler cette localité ; on trouve, à ce sujet, diverses mentions dans les registres de la Chambre des Comptes et dans ceux du receveur de Gondreville.

En 1630, la contagion éclata dans ce village et y dura quatre mois. A ce fléau s'en joignit un autre dont le récit est consigné dans le procès-verbal suivant, dressé par les gens des Comptes en 1631 : "...Avertissent que les habitants se voyant en l'an dernier affligés de la contagion, ils auraient traité avec un particulier pour nettoyer et aérer une maison pestiférée, dans laquelle n'y était resté personne, lequel pensant s'acquitter de son devoir, aurait, par cas fortuit, mis le feu dans ladite maison, laquelle, avec trois autres, aurait été entièrement brûlée sans que personne se soit présenté pour les secourir, crainte que, venant à se mêler les uns parmi les autres, ils ne se perdent tous en se pensant sauver. Néanmoins, comme tous les meubles, grains et fourrages qui étaient en icelles auraient été perdus et embrasés avec lesdites maisons et qu'il était à craindre qu'un plus grand accident n'en arrive, ils se portèrent tous en corps de communauté à empêcher que le feu ne vint à gagner et causer plus grande perte. De sorte que, s'étant mêlés les uns parmi les autres, la contagion se serait épandue par tout le village, et à ce moyen fait mourir quantité de personnes et jusques au nombre de 32, y ayant eu six conduits entiers où les maîtres, maîtresses, enfants, serviteurs et servantes seraient morts sans y être resté personne."

De la peste aux gens de guerre

* H. Lepage

Voici encore d'autres renseignements concernant Aingeray et la prévôté de Gondreville : *

"À la peste succédèrent les troupes du roi très chrétien, plus terribles peut-être encore que ce fléau.

Les comptes du domaine de Gondreville, pour l'année 1632, sont remplis de requêtes des habitants des villages de cette prévôté, qui avaient eu le plus à souffrir des ravages de l'armée française : de ce nombre sont Crézilles, Saint-Épvre, Crépey, Seinincourt, Allain-aux-Boeufs et Fontenoy.

Les opérations du comptable, dont les registres manquent de 1632 à 1637, attestent à cette dernière époque, une extrême misère et une grande dépopulation."

Ces troupes, ces bandes armées déferlant sur la Lorraine, sont celles de la guerre de Trente ans.

Rappelons que cette guerre, qui dévasta la Lorraine, commence en 1618 dans les États Allemands. C'est une guerre religieuse entre princes réformés allemands d'une part, et princes catholiques alliés de leur empereur, chef théorique du Saint Empire germanique. A ces princes catholiques se sont joint imprudemment le prince Charles de Lorraine, victorieux en 1620 à la Montagne Blanche, avec les armées impériales... Or, le roi de France, ennemi de l'empereur, soutient les princes allemands réformés, mais en leur procurant d'abord des alliés... Ainsi, en 1630, le ministre du roi de France, Louis XIII, le Cardinal Richelieu, pousse le roi de Suède Gustave Adolphe à intervenir... Voici donc les Suédois sur le continent...

Mais pendant que Louis XIII et le duc de Lorraine négocient, que font les troupes du roi ?

A Liverdun même, il ne semble pas que la population ait eu trop à souffrir de ce passage... du moins aucun texte ne mentionne de dégâts, comme dans les localités voisines... A proximité de la personne du roi, les consignes étaient peut-être d'observer une stricte discipline...

Mais, cite l'historien H. Lepage, *"en quittant Liverdun, les troupes du roi s'étaient jetées sur Pompey, Frouard, et Champigneulles,..."*

Elles ont commis tant de dégâts à Frouard que

"le duc donne en aumône 40 réseaux de blé aux habitants de Frouard, à cause de l'affliction de la maladie contagieuse et du logement de l'armée du roi de France"...

... Quant à Bouxières-aux-Dames, localité située aussi sur l'autre rive de la rivière, en aval du confluent de la Meurthe et de la Moselle, les troupes françaises ne se limitent pas au pillage, mais détruisent réserves et récoltes et poursuivent les habitants réfugiés dans les bois...

* Un réseau de blé est une ancienne mesure représentant 4 bichets ou quartes, soit : 100 litres, mais variables selon les lieux.. Autrement dit, Frouard reçoit \approx 4 hectolitres de blé du duc de Lorraine.

Voici le récit tiré de la brochure de H. Lepage :

"Les troupes du Roi, en quittant Liverdun, s'étaient jetées sur Pompey, Frouard et Champigneulles, et avaient abîmé les campagnes. Les habitants de Laxou, à l'exception de quelques pauvres gens, avaient fui à l'approche des soldats et s'étaient réfugiés à Nancy, emportant ce qu'ils avaient pu de leurs provisions. Les gens de guerre, logés en grand nombre à Bouxières-aux-Dames, y auraient vécu à discrétion et si mal mené leurs hôtes qu'une partie auraient été contraints d'abandonner leurs biens et leurs maisons, se retirer dans les bois et y vivre avec beaucoup de peine et incommodité brisé les meubles, tué ou emmené le bétail. En outre se seraient lesdits soldats jetés dans les bois et fait rencontre d'une grande partie des habitans qui s'y étaient réfugiés, lesquels ils auraient déshabillés, leur pris ce qu'ils avaient, les battre et excédé en telle sorte que plusieurs à leur retour se voyant aussi maltraités et réduits à une si grande pauvreté, seraient tombés dans de grandes maladies, dont y en a beaucoup de morts, autres qui restent encore malades et incommodés et autres quitté et abandonné ledit village".

Une autre partie des troupes royales étaient cantonnées à Villey-Saint-Etienne, localité voisine de Liverdun, sur la même rive, entre ce bourg et Toul... et c'est de Villey que les troupes du roi sont arrivées sur Aingeray... ayant à leur disposition quatre gués pour traverser la Moselle...

La peste n'avait pas encore sévi à Aingeray, lorsqu'arrivèrent les troupes du roi très chrétien. On peut juger des maux qu'elles causèrent dans le pays, par le rapport suivant placé à la suite d'une requête adressée à la Chambre des Comptes par les habitants d'Aingeray, à l'effet d'obtenir une modération d'impôts : *"au partement de l'armée française du village de Villey-Saint-Etienne, elle vint se camper sur le ban et finage dudit Aingeray où elle séjourna deux jours entiers pendant lesquels elle vécut et se comporta avec tant de licence qu'à son partement il se serait trouvé plus de 300 jours de terre chargés de blé tous perdus et gâtés et dans lesquels les habitants n'ont rien levé, partie de leurs maisons ruinées, la porte de leur église défoncée, les meubles de bois y réfugiés, rompus, brisés, et tous les autres meubles, linges et habits pris et emportés, même jusqu'aux ornements de la dite église, 38 chevaux prix et robés, plus de 200 bêtes à cornes emmenées, tuées et mangées, tout le troupeau de bêtes blanches, de 5 à 600, tant moutons que brebis, entièrement perdu sans qu'il n'en soit resté une seule audit Aingeray..."* Il fut fait droit à la réclamation des habitants et ils obtinrent une quittance de la somme de 138 Francs sur l'aide ordinaire, par eux dû de l'année 1631.

En 1632 " le comptable ne fait aucune recette de onze réseaux d'avoine que les habitants d'Aingeray et de Séxey-les-Bois doivent annuellement à la recette de Gondreville, pour n'y avoir eu aucune apparence d'y fréquenter pour en faire ni rôle ni levée, attendu que les Cravattes (ou Croates) les ont toujours fréquenté et même empêché de semer, le ban étant demeuré en friche".

En 1637, *"Le comptable ne fait recette, non plus qu'au compte précédent, des poules dues chacun an au domaine par les habitants de Gondreville, Aingeray, Francheville, Allain-au-Boeuf, Colombey, Mont-Levignot et Charmes-la-Côte, pour avoir été impossible au contrôleur de tirer seulement rolles desdits lieux du nombre des conduits, pour les persécutions des Cravattes qui, l'an de ce compte, étaient ordinairement auxdits lieux et même les habitants tous fugitifs et retirés dans les villes."* La ruine et la dépopulation n'avaient fait qu'augmenter dans les années suivantes, car on lit dans les comptes du receveur de Gondreville pour 1639 :

"Le village d'Aingeray est absolument ruiné, c'est pourquoi les habitants n'ont pu payer leurs redevances".

A la suite de ces calamités de toutes espèces, Aingeray devenu trop peu important pour continuer à être, comme précédemment, paroisse en chef, fut annexé à Sexey. On ne sait s'il faut faire dater de cette époque la dégradation de son église ; ce qui est certain, c'est qu'une partie de cet édifice menaçait ruine au XVIII^e siècle, on fut obligé d'en reconstruire la nef, et marché fut passé à cet effet avec un nommé Pierre Finelle, entrepreneur en bâtiments à Nancy.

Si tout le troupeau de bêtes blanches fut entièrement perdu, soit 5 à 600 bêtes, les autres chiffres du cheptel n'évoquent que les destructions de 200 bêtes à cornes et 38 chevaux, mais ce chiffre ne représente, semble-t-il, qu'une partie du cheptel... Les données d'ensemble ne peuvent être éventuellement retrouvées que dans les comptes de la prévôté, ce qui fait penser qu'à l'aube du 17^e siècle, Aingeray était un village prospère, ayant pu avoir une riche maison seigneuriale....

Il ne fait pas de doute d'autre part, que les "Croates" et les gens du roi de France, venus de Villey-Saint-Étienne, ont traversé la Moselle, soit par le gué de l'abreuvoir, soit par celui qui est au pied de la Vaux-Toussaint et du Vieil Aingeray, ce dernier sans appellation propre.

Comme il était de triste coutume, l'église a servi de refuge, non seulement aux personnes, mais aux biens que la population avait pu y apporter avec elle pour un temps de refuge et de résistance.

Le traité non respecté

Le duc de Lorraine ne respecte pas le traité de Liverdun qui lui laissait la presque totalité de ses Etats...

C'est pour cette raison que Richelieu, pour punir les Lorrains, décide de laisser s'affronter les troupes suédoises et les troupes impériales alliés aux Croates et aux Lorrains, sur le territoire lorrain dont il veut faire un désert... et la nouvelle vague de dégâts commence par le siège de Nancy qui dure du 26 août au 24 septembre 1633.

Voici ce qui dit l'historien H. Lepage à propos de cette nouvelle vague de ravages à partir de 1633 : " A Mont-le-Vignoble, Charmes-la-Côte et Gondreville, les champs ne sont pasensemencés ; il en est de même pour Sanzey "d'autant que ledit village est tout désert et ruiné et n'y a aucuns habitants, estans tous morts et les autres réfugiés dans Toul". A Velaine, il n'y a plus de bétail, et c'est à peine si les habitants ont pu ensemençer "quelques petites chenevières à l'entour de leur village". Les courses des "Cravattes" à Aingeray et à Sexey-les-Bois, ne permettent pas au receveur d'aller y dresser les rôles des contribuables ni d'y lever les deniers ; les ennemis ont empêché de semer, et le ban est en friche".

Aingeray est "absolument ruiné". Dix ans après, beaucoup de ces villages attendaient encore la population qui avait fui ou que la peste et le fer des ennemis avaient moissonnée.

La Lorraine secourue par les équipes de Saint Vincent de Paul

L'hécatombe horrifie la noblesse française qui dirige Vincent de Paul sur la région.

Voici ce qu'en dit l'historien H. Lepage :
"Il est consolant pour l'humanité de pouvoir placer, en regard de ces scènes affreuses qui rappellent les premières invasions des Barbares conduits par le Fléau de Dieu, des actes d'une bienfaisance touchante, d'une charité sublime. En apprenant les maux qui désolaient la Lorraine et faisaient de cette province, selon l'expression du P. Cassin, une seconde Jérusalem, Vincent de Paul, alors à Paris, avait été touché de compassion. Il s'était empressé de recueillir partout des offrandes et avait envoyé dans notre pays douze de ses missionnaires auxquels il avait adjoint quelques frères de la Congrégation, qui possédaient des secrets contre la peste et savaient la médecine et la chirurgie. Grâce à eux, grâce aux peines infinies qu'il prenait pour se procurer des secours, S. Vincent de Paul se vit peu à peu en état de sauver la vie, et souvent l'honneur, aux habitants de vingt-cinq villes et

d'un nombre infini de bourgs et de villages qui étaient aux abois. Il nourrit une multitude de gens affamés".

Voici un exemple des secours apportés à Pont-à-Mousson par les missions de Vincent-de-Paul ; faits rapportés par son biographe et repris par l'archiviste H. Lepage :

"Ce fut, dit-il, vers le mois de mai de l'année 1640, que ses prêtres y portèrent les premières aumônes. Quelques accoutumés qu'ils fussent aux misères de la Lorraine, ils furent effrayés de celles que ce triste canton offrit à leurs yeux. Ils y trouvèrent quatre ou cinq cents pauvres, qui la plupart étaient de la campagne, et si défigurés qu'ils ressemblaient moins à des hommes qu'à des squelettes faiblement animés. Ils étaient languissants, atténués jusqu'à ne pouvoir plus prendre de nourriture, et plusieurs moururent en mangeant. Il y avait, outre cela, une centaine de malades, cinquante ou soixante pauvres honteux, des religieuses dans une nécessité étrange, et quelques personnes de qualité, qui sentaient doublement le poids de la misère et de la pauvreté. Les quatre curés de la ville donnèrent aux prêtres de la Mission une liste exacte de ceux dont les besoins étaient plus pressants. On les secourut tous sans exception. On fournit même des outils à ceux qui étaient assez résolus et assez forts pour travailler dans les bois. Ils y allaient par troupes. Un homme seul y eût été en danger, parce qu'il y avait une multitude de loups".



La maison dite "de la contagion".

La fin du cauchemar

En 1648, les traités signés à Münster et Osnabrück, mettent fin en partie au conflit.

Mais dans quel état de dévastation est la Lorraine !

L'historien H. Lepage a retrouvé sur des registres de la recette de Nancy une statistique faite en 1661, indiquant le dénombrement des conduits, et il en relève dix à Pompey, tandis que Liverdun et Aingeray ne sont pas mentionnés.

Pour évaluer l'ampleur de cette dépopulation dans la prévôté de Gondreville, on dispose du chiffre de 1041 conduits relevés par l'historien H. Lepage dans une brochure s'intitulant : "Recherches sur l'ancienne population de la Lorraine".

Ce chiffre est une donnée du dénombrement de 1538 - et pour obtenir une bonne approche de celui de la population, l'historien envisage qu'un conduit, étant donné le nombre des enfants par famille, comprend en moyenne six personnes. Cela donne pour la prévôté un chiffre de 6246 habitants, auquel il faut ajouter le nombre, difficile à trouver, des pauvres non assujettis à l'impôt, celui des franchises gens dispensés de l'impôt -, ils seraient alors neuf, le clergé et les tenanciers des fermes des châteaux.

D'autre part, ce chiffre de 1538 est le résultat d'un dénombrement consécutif à une série d'épidémies.

Il faut donc essayer d'y faire une réévaluation pour le début du XVII^e siècle.

Selon les recherches de l'historien Lepage, la population aurait augmenté considérablement, mais inégalement, certaines bourgades ou châtelainies passant de 201 à 411 conduits, d'autres de 208 à 226, d'autres encore de 936 à 1674 Aussi. Convierait-il de multiplier ce chiffre de 1538 par le rapport 1,8 - ce qui fait une population d'environ 11.000 habitants... alors qu'en 1710, il y a 1143 habitants, soit après deux générations de calme retrouvé, une population évaluée à 1/10 de celle de 1630 !

En 1850, la population des mêmes villages de l'ancienne prévôté est de 13.680 habitants, soit légèrement supérieure à l'évaluation de 1630... en se rappelant que certaines localités ont disparu entre ces deux dates, ainsi présumées sur le territoire d'Aingeray, sont le Visaingeray et Malzey.

La comparaison du cheptel à Aingeray en 1630 et en 1850 suscite les remarques suivantes : ce cheptel est de 5 à 600 moutons et brebis, plus de 200 bêtes à cornes prises par les soldats....

En 1850, 3 à 400 moutons et brebis, 80 à 100 vaches, la population étant de 400 habitants et un cheptel moindre qu'en 1630...

Alors, ou bien chaque conduit était plus riche en cheptel, ou la population était plus importante... peut-être un tiers en plus, soit 550 à 600 habitants... ils sont 51 en 1710 !

Le vieil Aingeray

Les fouilles furent faites par Raoul Guérin qui publia son rapport dans le journal de la société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain en janvier 1873.* (p.57 évoquées par Olry).

Remarques :

L'emplacement d'un domaine gallo-romain se serait-il visiblement transmis sur le cadastre... après si longtemps...?

En ce qui concerne le squelette trouvé dans le ravin de Vau-Toussaint, ce nom évoque effectivement le souvenir d'un cimetière près du vallon ; la trouvaille la plus importante fut le scramasax...

Quant aux pièces de monnaie, le bronze d'Agrippa n'est pas le seul trouvé dans la région... un autre fut également trouvé à Pompey au champ des tombes... Agrippa est le gendre de l'Impérator Auguste, et il fut général et vécut de 63 à 12 av. J.C... Ce bronze atteste donc la présence romaine à la fin du 1er siècle av. J.C. ...

Enfin Raoul Guérin termine son rapport par l'évocation du vieil Aingeray qu'il confond d'ailleurs avec Malzey...

Qu'a-t-il vraiment alors exploré ?? ... Ce que l'on appelle réellement le vieil Aingeray, près de Vau-Toussaint, entre celui-ci et le Corot... Or sa confusion est bien troublante, car à l'époque de ses recherches, Malzey est abandonné depuis... 20 à 30 ans... et les ruines des maisons y sont encore importantes... alors qu'il évoque des "vestiges minimes" : seulement "une terre noire, particulièrement aux emplacements d'habitations"...et il ne trouve que des poteries grossières et surtout, semble-t-il, de la poterie romaine... ou même plus ancienne et plus grossière.

Ce lieu évoqué ne peut être Malzey, mais bien le Visaingeray... et ces fouilles, par la confusion entre deux lieux, n'apportent aucune réponse à propos de Visaingeray...

Notes archéologiques

"En parcourant, le 25 février dernier, les escarpements des plateaux qui règnent depuis le malheureux village de Fontenoy-sur-Moselle jusqu'au ravin du Corot, en face de Liverdun, j'ai recueilli quelques documents archéologiques que je crois devoir porter à la connaissance de mes confrères.

Outre de nombreux instruments en silex, dont je ne parle que pour mémoire, j'ai relevé, en face du village de Villey-Saint-Etienne, un emplacement couvert de nombreux fragments de tuiles à rebord, et entouré de pierriers construits avec les matériaux provenant des constructions qui s'étendent sous le sol. Ce lieu, situé au canton du Corot, est considéré dans le pays comme ayant été autrefois occupé par un village. Il me paraît plus juste d'y voir une de ces nom-

breuses habitations gallo-romaines, détruites par l'invasion du IV^e siècle.

Passant ensuite au village d'Aingeray, je recueillis, comme provenant d'une sépulture découverte dans le ravin dit le Val-Toussaint, un scramasax ou sabre mérovingien en fer, muni de deux rainures sur le plat de la lame et mesurant 0,55 mètres de longueur, soie comprise ; un petit couteau également en fer, et qui se rencontre assez souvent sur la lame même du scramasax, ce qui indique suffisamment que sa gaine était fixée sur celle du sabre ; deux pièces en fer, l'une carrée, l'autre allongée, faisant partie de l'agencement connu sous le nom de boucles de ceinturon ; ces pièces, ornées d'incrustation de fils d'argent, sont très oxydées et portent encore des boutons de bronze.

Ayant pu examiner les débris d'un squelette, il me parut qu'il était celui d'un homme n'ayant pas encore trente ans. Au demeurant, ces os ne présentaient rien de particulier.

Il se trouvait encore, dans cette tombe, une pièce de monnaie, que je n'ai pu voir par suite de son transfert au profit d'un habitant de Liverdun.

J'acquis également, comme ramassés dans les environs du village : un Agrippa, grand bronze d'une très belle conservation ; une pièce en argent de Maurice de Saxe, avec la date de 1552 ; un petit tournois en argent de François Ier.

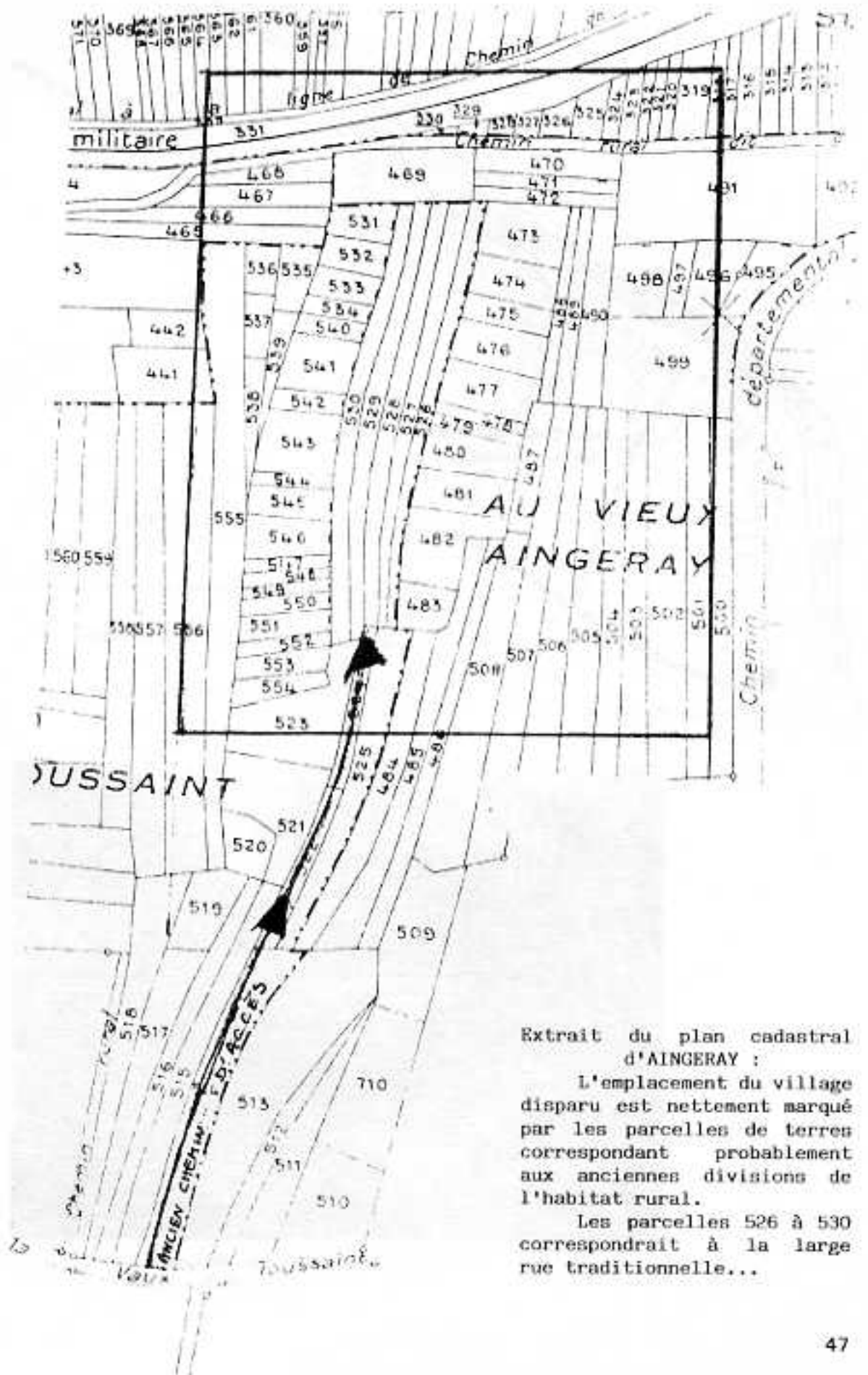
Enfin, en parcourant les ruines de Molzey, qui sont, comme on le sait, celles du vieil Aingeray, je rencontrai une grande étendue de champs, que je ne saurais croire être inférieure à 3 à 400 mètres carrés, composés d'une terre noire, particulière aux emplacements des habitations, et semée de morceaux d'une poterie grossière, dont quelques fragments sont bien évidemment des copies de forme romaine, mais dont le plus grand nombre semblerait conserver la tradition des vases beaucoup plus anciens par la forme et la nature de la pâte. L'un de ces fragments, généralement assez peu cuits, présente un dessin en creux, composé de zigzags, dits en dents de loup, courant tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du vase et sur le bord supérieur ; on remarque l'empreinte en creux opérée par une petite marque de forme triangulaire.

Je trouvai sur place : une fibule en bronze, privée de son ardillon ; une lame de bronze, épaisse d'environ 4 centimètres de longueur sur 2 de largeur, un clou en fer ; enfin, des scories de forge annonçant une fabrication toute locale et de peu d'importance. Je crois cet emplacement complètement inconnu encore, et j'estime que des fouilles pourraient y être fructueuses. "

Raoul Guérin.

Voici ce que dit l'historien H. Lepage à propos de ce village disparu :

"Plus loin qu'Aingeray, dans un canton (c'est-à-dire un lieu-dit) appelé le Vaux-Toussaint, était, dit-on, un village nommé Vieil Aingeray, nom qu'a conservé le chemin qui conduit à cet endroit".

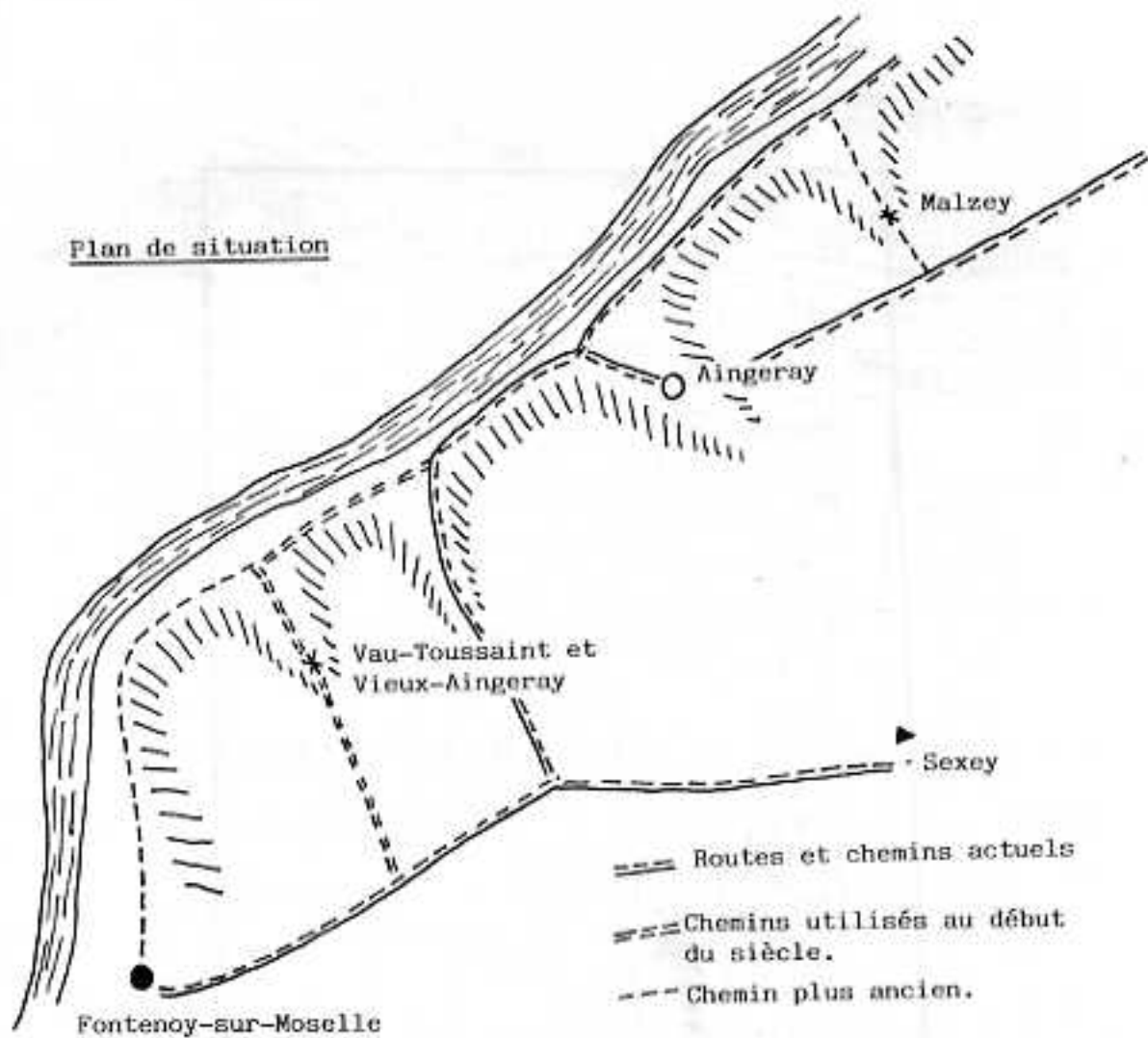


Extrait du plan cadastral
d'AIINGERAY :

L'emplacement du village
disparu est nettement marqué
par les parcelles de terres
correspondant probablement
aux anciennes divisions de
l'habitat rural.

Les parcelles 526 à 530
correspondrait à la large
rue traditionnelle...

Plan de situation



La rue principale de Malzey.
Cliché A.- R.

Et voici ce que dit de ce lieu Etienne Olry :
"Au Vau-Toussaint, entre Aingeray et Fontenoy, dans un petit vallon, ruines d'un hameau appelé le Vieil Aingeray ; le chemin qui y conduit porte ce nom et sur cet emplacement, on a découvert, à différentes époques, un grand nombre d'objets, parmi lesquels des tuiles plates à rebord, des monnaies et des sépultures".

Malzey

* Parfois appelé "de 1702", date de l'ordre du souverain lorrain, ou de "1710", date de l'envoi par les paroisses.

En 1738, sont publiés les résultats d'un dénombrement de population sous le titre "état du temporel des paroisses".*

C'est alors une localité à part entière, même si les habitants ont l'obligation de "participer" à la paroisse d'Aingeray car leur église est en ruines et, n'est semble-t-il, plus desservie par un prêtre. La situation est particulièrement ambiguë ; le prêtre qui doit être désigné doit venir de Liverdun, c'est-à-dire d'une terre française, donc étrangère à la Lorraine... ce qui explique peut-être le peu d'empressement à remettre en état l'église de Malzey.

Les statistiques de H. Lepage publiées en 1843 reprenant le "dénombrement de 1710" excluent de celui-ci l'agglomération de Malzey. Cet historien donne alors un chiffre de 5 habitants, qui semble bien erroné :

"MOLZEY (Molisiacum, Malzey). Le village de Molzey, situé à peu de distance d'Aingeray, était une des plus anciennes localités de la province. En 794, Charlemagne donna, en toute propriété, à l'évêque Bornon, le village de Molzey ; en 974, Saint Gérard en fit don à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul. On ne dit ni l'époque, ni la cause de la destruction de Molzey ; il y a seulement trente ans environ qu'il a été entièrement détruit, et que le dernier habitant l'a abandonné ; on y voit encore quelques vestiges d'habitations et la trace des rues. A côté du lieu où existait ce village, est une côte à pic couronnée par un château-fort, et au pied de laquelle était un moulin, démoli depuis un siècle ; cette montagne a conservé le nom de Côte-du-Château. En 1710, Molzey, ne comptait que 5 habitants ; il dépendait de la prévôté de Gondreville. Il figure encore dans le dénombrement de 1751."

Une requête adressée à l'évêque de Toul, indique 12 ménages en 1712, soit environ 40 personnes, nombre légèrement inférieur à celui d'Aingeray à la même époque.

H. Lepage reproduit dans le supplément du journal de la Meurthe imprimé en 1871, la requête des habitants de Malzey, faite à l'évêque de Toul en 1712, afin d'obtenir la reconstruction de leur église. Ils évoquent la ruine de leur village, "tellement ruiné et inhabité depuis 3 siècles"... mais qui se repeuple, puisqu'il a en 1712 douze feux. Le repeuplement a-t-il pu être aussi rapide ?

Voici d'autre part une déclaration datée de 1738 :
"Nous, maire et gens de justice de Malzey, certifions n'avoir nullement vendu ni engagé les biens de la communauté ; que nous ne sommes en possession d'aucun - (sous-entendu, à titre personnel, d'un bien que nous aurions pris) - que notre village ayant été aboli, il commence seulement à se rétablir"...

1810 au lieu de 1710 ?

Ne faut-il pas admettre une erreur de date de Henri Lepage dans ses statistiques de la Meurthe ? 1810 au lieu de 1710 ?

En effet, c'est vers le milieu du 19^e siècle que Malzey fut définitivement abandonné. Malgré les efforts des habitants de cette communauté, l'église ne sera pas reconstruite ; le rétable de la chapelle de Malzey sera transféré.

On relève sur les anciens registres paroissiaux d'Aingeray, plusieurs inscriptions révélatrices, dont celle-ci : la naissance à Malzey le 13 fructidor an VII, (septembre 1798), de Madeleine d'Erosier ou d'Eronier, fille de Claude d'Erosier cultivateur à Malzey et de Philippe Françoise. D'autre part, un Claude d'Erosier est décédé en 1807. Sa veuve vend cette année-là des gagnages au nom de ses enfants mineurs. Elle-même et ses enfants sont déclarés habitants de Malzey en 1807.

Mais pourquoi cette dépopulation ?

H. Lepage explique que Monsieur Noël, possède dans sa riche collection les volumineux mémoires rédigés à propos de la polémique déclenchée par les chanoines de Liverdun après l'ordonnance de l'évêque de Toul supprimant le chapitre de Liverdun en 1703. S'en suivit un procès, les chanoines ne voulant pas leur propre suppression... procès devant le Parlement ou Tribunal Royal de Metz, dont la sentence est rendue définitivement en 1738... les chanoines ont gain de cause, mais l'évêque passe outre à la décision de justice et maintient l'ordonnance de suppression des chanoines...

On comprend alors que cette ordonnance reste sans effet, puisqu'en 1712, l'évêque donne aux chanoines qu'il veut supprimer, l'ordre de rebâtir et rétablir l'église de Malzey !

... Ceux-ci se débattent dans la procédure pour faire casser l'ordre de leur suppression... et lorsque celui-ci est effectif... il ne peut être question de rebâtir un édifice pour un propriétaire qui n'existe plus...

Ainsi s'expliquerait l'abandon de Malzey, dont l'église ne sera plus desservie, ni rebâtie...

Abandonnés aussi, par la force de l'ordonnance épiscopale, l'usage des bâtiments et engrangements. Ceux-ci devaient représenter vraisemblablement, la ferme du chapitre de Liverdun et fournir aux chanoines ce qui leur était nécessaire, bien qu'ils ne puissent y entretenir aucune bête rouge...* Toujours est-il que ces bâtiments sont délaissés eux aussi.

* Sans doute faut-il comprendre "les vaches rousses lorraines", la Roussette traditionnelle vers laquelle les éleveurs lorrains reviennent aujourd'hui après des générations d'abandon...



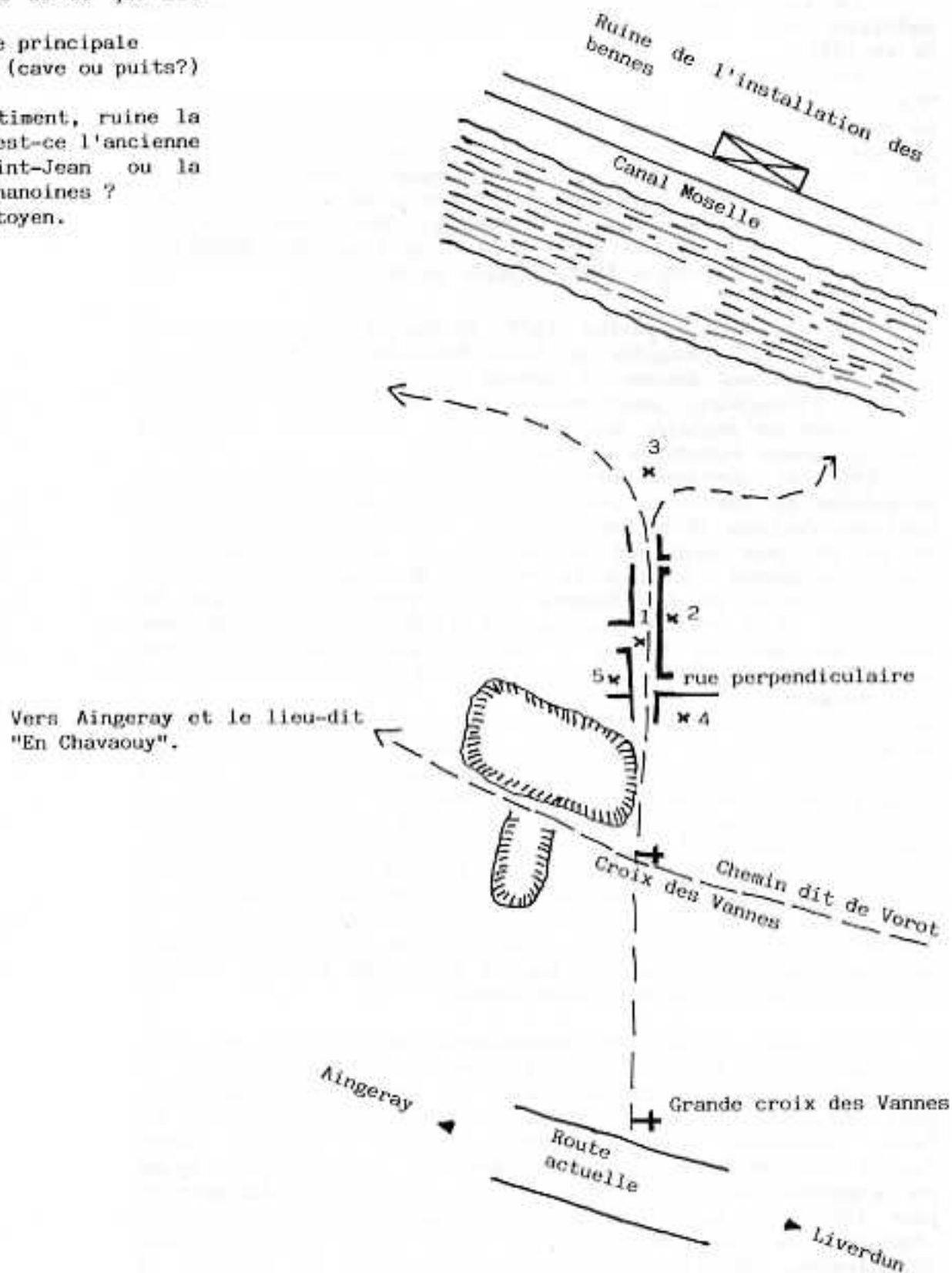
La source de Malzey
état actuel



La croix des Vannes.

Plan succinct de ce que fut Malzey.

- 1) chemin-rue principale
- 2) excavation (cave ou puits?)
- 3) source
- 4) grand bâtiment, ruine la plus haute, est-ce l'ancienne chapelle Saint-Jean ou la grange des chanoines ?
- 5) un mur mitoyen.



La ruine de Malzey provoque le départ progressif des habitants vers Aingeray : ainsi la famille de Pardieu se place en 1818...

Pourtant :

"En 1701, un Sieur Jean GILQUIN avait légué par testament la somme de 100 livres barrois pour la reconstruction de la chapelle Saint Jean de Malzey, où d'ailleurs on ne pratiquait plus les offices publics depuis au moins 1698. Les défunts étaient transportés de Malzey à Aingeray et les enfants nés à Malzey étaient baptisés à Aingeray. Nous avons retrouvé l'inscription du baptême d'un enfant de Jean DE PARDIEU à Aingeray le 11 novembre 1698, venant de Malzey."

"Par lettres du 1er juillet 1529, Hector d'Ailly, évêque de Toul, permit au chapitre de Saint-Euchaire de Liverdun, de faire édifier une maison et grange au lieu de Molzey, séant au ban d'Aingeray, pour mettre ses dîmes grosses et menues et y loger un moitrier qui serait sujet aux mêmes servitudes que les autres habitants d'Aingeray. etc.

En 1530, ces derniers adressèrent une requête à la duchesse douairière de Lorraine, aux fins d'obtenir permission de faire quelques édifices et bâtiments sur le ban et finage de Molzey. On ne dit pas quel fut le résultat de cette demande ; on trouve seulement, joint à la requête des habitants d'Aingeray, un décret de la chambre des Comptes, portant que les chanoines de Liverdun continueront l'édifice qu'ils ont commencé au lieu dit Molzey ; sans qu'ils y puissent mettre nulles bêtes rouges ni autres jusqu'à ce qu'il en ait été avisé autrement. *

Le 12 novembre 1594, l'Official de Toul adressa aux dames de Bouxières et au chapitre de Liverdun une lettre par laquelle il les exhorte à donner leurs soins et ordre pour le rétablissement de la chapelle et ermitage de Saint-Jean de Malzey (ou Molzey), entièrement renversé par le malheur des temps, en sorte qu'à peine voyait-on les vestiges de ses fondements, et ce pour concourir à la dévotion des fidèles qui y allaient autrefois en pèlerinage et y faisaient des prières et autres bonnes oeuvres. Et d'autant plus qu'à l'occasion de ladite chapelle et ermitage, l'abbaye de Bouxières jouissait des deux tiers des dîmes du ban et finage de Malzey, et ledit chapitre de Liverdun de l'autre tiers.

Il paraît que, malgré les exhortations de l'Official de Toul, la chapelle de Malzey ne fut pas rétablie à cette époque ou bien fut de nouveau détruite, car, un siècle après, des délégués du chapitre de Liverdun s'étant transportés sur les lieux, trouvèrent "Ladite chapelle en ruine", et n'en virent "aucun vestige, que quelques fondements, les matériaux ayant été emportés par plusieurs personnes inconnues". Au mois de juin 1697, les maires et gens de justice d'Aingeray et les chanoines de Liverdun firent un traité avec un nommé Jean de Pardieu, de Velaine-les-Bois, qui offrit de rétablir la chapelle de Malzey et d'élever des bâtiments à côtés, pour y passer sa vie.*

* Archives du séminaire de Toul.

Dans une requête adressée, au mois d'août 1712, à l'évêque de Toul, à l'effet d'obtenir la reconstruction de leur église, les maires, syndic, habitants et communauté de Malzey, annexe de Liverdun, disent : "que leur village avait été depuis plus de trois siècles tellement ruiné et inhabité qu'il n'y avait ni habitants ni maisons ; il y restait seulement les vestiges et les fondements de l'église, laquelle avait été entièrement ruinée, aussi bien les maisons, à la réserve du maître-autel, de quelques images et quelques débris du bâtiment, qui font connaître son ancien état d'église. Mais comme, depuis quinze ans en ça, il s'y était établi quelques habitants qui y ont fait construire des maisons et des bâtiments, ont défriché les terres arables, prés et presque tout le ban et finage, en sorte qu'actuellement leur communauté est composée de douze ménages..." A la suite de cette requête, fut rendue l'ordonnance suivante :

ORDONNANCE DE Mgr. L'Evesque au sujet de l'église de Malzey..

"Nous avons ordonné que l'église de Malzey sera rétably par les habitants et par les décimateurs dudit lieu pour le service divin estre fait et les sacrements administrés aux habitants par un autre curé qui sera estably. Donné à Toul en nostre palais Episcopal ce jourd'hui 21e septembre 1712, Signé François, év. (2) "

* titres de l'abbaye de Bouxières. On trouve encore, dans les titres de cette abbaye et dans les Archives du séminaire de Toul, beaucoup de pièces relatives à Aingeray et Malzey ; ce sont des pieds de terre, des délimitations et séparations de ban, des documents concernant les dîmes de toute nature, la fourniture des ornements d'église,...

Les habitants et les décimateurs devaient-ils construire l'église de Malzey ?

A propos de ceux-ci, nous avons évoqué la suppression du chapitre de Liverdun. Mais il restait l'autre décimateur, celui qui percevait les 2/3 des dîmes, l'abbaye de Bouxières-aux-Dames, qui ne semble pas se manifester.

Mais, quelle était la part respective des habitants et des décimateurs ?

C'est un texte de Monseigneur Martin, tiré de l'histoire du diocèse de Toul, qui nous indique la répartition financière dans l'entretien du bâtiment du culte :

"En retour, le curé était non seulement obligé de résider au milieu de ses ouailles et de remplir, avec zèle et édification, les différentes fonctions du ministère pastoral ; il devait fournir aussi, conjointement avec tous ceux qui jouissaient de la dîme, à l'entretien et aux réparations de l'église et du presbytère : le curé avait dès lors à sa charge le pavé et la voûte du chœur ; les décimateurs, la toiture et les murailles ;

les habitants, la tour, les cloches, les vitraux et le pavé de la nef. Du reste, pendant la période qui nous occupe, beaucoup d'églises furent rebâties par la générosité des seigneurs ou par la piété des fidèles et, d'après les nombreux édifices qui subsistent encore, nous pouvons présumer que ce mouvement de reconstruction atteignit son apogée vers la fin du XV^e siècle".

En ce qui est de l'entretien de la tour (clocher) et des cloches dévolu aux habitants, faut-il voir là l'origine des contrats passés avec les instituteurs des villages, lesquels portaient que l'instituteur devait sonner les cloches ? C'est le cas du contrat passé au début du 19^e siècle avec l'instituteur de Pompey et que voici :

"Par contrat daté de 1798 et confirmé en 1808, il appartient à l'instituteur de se procurer le local pour faire classe... Il sonne chaque jour 3 fois l'angélus et toutes les cérémonies. Puis en 1808, il règle l'horloge."

C'est finalement en 1740 qu'est décidée et acceptée la reconstruction de l'église d'Aingeray par la Communauté de la paroisse et le curé, conjointement.

La ruine de l'église et peut-être du village est évoquée dès 1594. La dépopulation est dite remontant à trois siècles en 1712...

Elle ne semble donc avoir aucun lien avec les ravages des bandes armées du 17^e siècle, évoqués pour Aingeray, alors que traditionnellement, Malzey est cité comme exemple de village détruit par la guerre de Trente ans...

Ce document évoque aussi l'arrivée en 1697 à Malzey de la famille de Pardieu, qui s'est ensuite installée à Aingeray.

En 1818, un Jean-Baptiste Depardieu, déjà installé à Aingeray, reconnaît sur un acte ne pas savoir écrire. Y aurait-il eu deux familles de Pardieu et Depardieu ?

Peut-être faut-il corriger en fait les cinq habitants selon Lepage, en cinq foyers... ce qui semble plus plausible. En effet, outre la famille Erosier, les registres anciens font connaître d'autres familles installées à Malzey.

E. Olry confirme ces hypothèses dans son répertoire archéologique de l'arrondissement de Toul (1871) :

" A l'orient et à deux kilomètres d'Aingeray, dans la direction de Liverdun, sur le plateau, vestiges d'un autre hameau du nom de MOLZEY (MOLISTACUS), MALZEY ou MARLEY, très ancien, puisqu'il fut donné par Pépin à Bornon, évêque de Toul (B.P.H.) ; détruit d'abord au XVII^e siècle, il fut temporairement encore habité, par quelques familles, dans la première moitié du XVIII^e siècle ; mais il fut définitivement abandonné dans la seconde moitié, de sorte qu'il n'en reste plus que les ruines ; il y avait une chapelle dédiée à Saint Jean-Baptiste (C.)..."